

V. P. avec un modèle des Lettres Patentes qu'on pourra demander à S. M., en sorte qu'on soumettra le tout aux ordres de V. P., afin qu'il ne s'y fasse rien qui soit contraire à nos constitutions.

Je souhaite de toute l'estendue de mon cœur à V. P. une heureuse année suivie de plusieurs autres, pour le bien et l'avantage de l'Église et de Nostre Compagnie, et suis avec tout le respect possible, etc.

FRANÇ. DE LA CHAIZE.

*Au même.*

A Paris, le 14 mars 1685.

Pax Christi.

Mon Très-Révérénd Père ,

Aussitost que j'eus reçu la dernière lettre dont V. P. m'a honoré, je crus devoir informer Mgr le Nonce qui est icy de tout ce qui s'est passé pour l'envoy de six Pères de Notre Compagnie, qui sont partis pour la Chine par le mesme vaisseau qui portoit un Ambassadeur à Siam. Je luy ay fait connoistre que le peu de temps que le Roy nous a donné pour fournir des ouvriers capables des employes auxquels S. M. les destinoit nous avoit obligé de prendre dans le Collège de Paris le Professeur de Mathématiques avec cinq autres vertueux et savants Religieux qui estoient dans le mesme Collège ; sans avoir le loisir d'en faire venir aucun d'ailleurs, et beaucoup moins d'attendre les ordres de V. P. à qui je n'avois pû faire savoir les ordres du Roy que depuis peu de semaines : qu'au surplus ces Pères allant sur les vaisseaux de S. M. et par ses ordres n'auroient nulle difficulté de se soumettre aux Vicaires Apostoliques, qui estoient François, en cas qu'ils fussent obligez de demeurer quelque temps à Siam. Ce prélat m'a demandé un mémoire instructif de toute cette affaire, et des desseins du Roy, que je luy ay donné bien volontiers, et qu'il m'a promis d'envoyer à Mgr le Cardinal Cibo, pour empescher qu'on n'inquiete V. P. sur ce point, en cas qu'on vinst à s'en formaliser dans la Congrégation de la Pro-